

23 MARS 2026

République Française  
Département Cher  
Commune de LIMEUX



## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 20/03/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
11	11	11

Vote
<b>A l'unanimité</b>
Pour : 11
Contre : 0
Abstention : 0

L'an 2026, le 20 Mars à 19:00, le Conseil Municipal de la Commune de Commune de LIMEUX s'est réuni à la Mairie de LIMEUX, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur YVON Julien, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 16/03/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 16/03/2026.

**Présents** : M. YVON Julien, Maire, Mmes : KUBLER Sylvia, MOREL Angélique, NEDELEC ANNE-MARIE, PAIRAULT Elodie, YVON Céline, MM : FAILLOT Benoit, GRANGETAS Kevin, GRESSETTE Romain, RAYMOND Philippe, ROTINAT Julien

Acte rendu exécutoire après dépôt  
en Préfecture de BOURGES  
Le : 23/03/2026  
Et  
Publication sur le site  
<http://limeux-berry.fr>

**A été nommé(e) secrétaire** : Mme MOREL Angélique



### 05\_2026 – ELECTION DES ADJOINTS AU MAIRE

Le conseil municipal a fixé à un le nombre des adjoints au maire de la commune.

Le président rappelle que si un seul adjoint doit être élu, il est élu selon les mêmes modalités que le maire, à savoir au scrutin uninominal secret et à la majorité

#### Constitution du bureau

Le conseil municipal a désigné deux assesseurs : M.FAILLOT Benoît et M.GRANGETAS Kévin

Il a ensuite été procédé à l'élection des adjoints au maire.

#### Résultats du premier tour de scrutin

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 00

b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : 11

c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) :

00

d. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral) : 00

e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d] : 11

f. Majorité absolue <sup>4</sup> : 06

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DE CHAQUE CANDIDAT PLACÉ EN TÊTE DE LISTE (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
MOREL Angélique	10	dix
ROTINAT Julien	1	un

### Proclamation de l'élection des adjoints

A été proclamée adjointe et immédiatement installés Mme MOREL Angélique.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :

En mairie, le 20/03/2026

Le Maire  
Julien YVON



Secrétaire de séance  
Mme MOREL Angélique

Publicité des actes de la commune par voie électronique le 24/03/2026